

**CONFÉRENCE «L'AVENIR DE LA CROATIE ET DES BALKANS»
DE STJEPAN MESIĆ, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CROATIE
IFRI, PARIS, LE 17 DÉCEMBRE 2007**

Monsieur de Montbrial,
Excellences,
Mesdames et messieurs,

J'ai accepté de nouveau avec plaisir l'invitation de cette institution renommée de venir exprimer de cette tribune mes réflexions sur la Croatie et sur la région, d'essayer de répondre à la question à savoir quel est l'avenir de la Croatie et des Balkans.

Comme vous le savez probablement, les sixièmes élections générales ont eu lieu récemment en Croatie. Je suis content de pouvoir vous dire que ceci représente notre sixième étape dans le développement de la démocratie parlementaire, ce qui nous rend très proche des normes de l'Union européenne.

Les consultations sur la formation du gouvernement sont en cours. En exerçant les droits et les obligations qui me sont confiés par la Constitution, j'ai initié les discussions entre tous les partis politiques ayant gagné des sièges au Parlement. Je tiens à vous assurer qu'un gouvernement compétent sera formé et que celui-ci aura une opposition forte dans le parlement.

La dernière fois que j'ai prononcé un discours de cette tribune, il y a presque cinq ans, mon pays venait de présenter sa demande d'adhésion à l'Union européenne. Ceci constituait le premier pas, mais c'était également le pas décisif après lequel la Croatie a choisi une orientation européenne afin d'accomplir un de ces objectifs stratégiques – l'adhésion aux intégrations européennes et atlantiques.

Nous avons fait ce pas conscients de notre obligation d'adopter les normes européennes, mais convaincus également que nous avons suffisamment de force et de détermination pour les appliquer en pratique.

C'était l'époque où les obligations relatives à la coopération avec le TPIY, au travail sur le retour des réfugiés et des personnes déplacées ainsi que la protection des droits des minorités représentaient les priorités pour la Croatie. Ces obligations visaient essentiellement à éliminer les conséquences de la guerre. Et comme vous pouvez imaginer, il s'agissait d'un processus long et difficile.

D'autant plus difficile car pas tout le monde a compris que l'individualisation de la culpabilité peut être réalisée uniquement dans les circonstances de la pleine coopération avec la TPIY. Et pourtant c'est ceci qui libère en fin de compte les collectivités de leur culpabilité et ouvre l'espace pour la coopération entre les états, sans le fardeau du passé.

En outre, pas tout le monde a compris que le retour des personnes déplacées représente un test de notre maturité, basé sur notre volonté de permettre le retour de ceux qui ont été forcés par la guerre de quitter leurs maisons. Dans ce contexte il ne suffit pas de reconstruire leurs maisons et de restituer leurs biens. Il est nécessaire de convalider tous leurs droits et de leur assurer une qualité de vie pour qu'ils souhaitent y rester. La volonté politique est tout aussi importante que les ressources financières pour la réalisation de cet objectif. Bien que ce processus n'ait pas encore achevé, je peux dire que la Croatie a effectué beaucoup des progrès dans ce contexte, grâce à nos propres efforts ainsi qu'aux efforts de la communauté internationale.

Admettant toutes les avancées réalisées par la Croatie dans le processus du développement d'une société démocratique, nous n'avons toujours pas atteint un niveau satisfaisant de l'état de droit. Cela demeure, évidemment, un de nos priorités.

En parallèle avec les processus visant à remédier aux séquelles de la guerre et à la démocratisation de la société, ces dernières années la Croatie, consciente que le chemin vers l'Europe passe par ses voisins, s'est orientée vers le renforcement de la coopération régionale.

Dès le début il était clair que la notion de région ne se rapportait pas uniquement à l'appartenance géographique à un espace. Elle possède une signification beaucoup plus profonde et elle est liée à l'intérêt essentiel de tous ceux qui y habitent – l'intérêt de voir la région devenir une zone de stabilité et de paix. En étant conscients, nous n'avons pas raté aucune opportunité d'apporter notre contribution à la création des conditions nécessaires pour la réalisation de ceci. Nous estimons que c'est uniquement l'adoption des normes européennes dans la région, surtout celles afférentes à la démocratisation de la société, et ensuite celles relatives à la mise en œuvre de toutes les autres réformes, qui apportera la paix durable et la stabilité de la région.

Sur son chemin vers l'Union européenne, la Croatie a également effectué des avancées individuelles. Aujourd'hui la Croatie est un pays candidat à l'adhésion et ses négociations ont entamé il y a déjà deux ans et demie. Jusqu'à présent 14 chapitres ont été ouverts, dont 2 ont déjà été clôturés. Il est probable que deux nouveaux chapitres seront ouverts jusqu'à la fin de l'année, durant la présidence du Portugal. Bien que beaucoup ait déjà été fait, nous ne pouvons pas être tout à fait contents avec la vitesse des négociations.

Il ne faut pas oublier que les négociations représentent un effort commun du pays candidat et des institutions européennes. Par conséquent, nous estimons que les institutions européennes doivent investir des efforts supplémentaires pour faire accélérer les négociations. Je crois que la France, qui assumera la présidence de l'Union européenne dans le deuxième semestre de 2008, assurera le vent en poupe à nos aspirations.

La Croatie est très proche à la réalisation d'un autre objectif stratégique – son adhésion à l'OTAN. Les réformes du secteur de la défense sont achevées et nous croyons

que la Croatie sera bientôt invitée à adhérer à l'OTAN. Notre adhésion a également une grande importance pour la sécurité régionale. C'est pour cette raison que nous préconisons l'adhésion de notre région entière non seulement à l'Union européenne, mais également à l'OTAN, et à ceci nous apportons notre plein soutien.

La nouvelle dimension de sa position internationale a été accordée à la Croatie après qu'elle est devenue membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. La Croatie commencera à effectuer ce rôle dès le janvier 2008. Cela représente un grand honneur pour nous, mais également une responsabilité que nous partagerons avec les autres membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité en abordant les questions afférentes à la paix et à la sécurité internationale. Etant un pays qui a vécu la guerre, ainsi que ces séquelles, mais étant également un pays participant depuis des années déjà dans les opérations de paix autour du monde, la Croatie, je suis convaincu, justifiera son élection et prendra ses décisions dans l'intérêt de la paix.

Dans le contexte de l'Union européenne et son élargissement, notre région est le seul espace européen non intégré. La guerre qui a ravagé notre région y a ralenti les processus européens. Cependant, cela ne signifie pas que les mécanismes européens n'y fonctionnent point. Au niveau bilatéral presque tous les pays de la région ont noué des relations contractuelles avec l'Union européenne dans la forme des Accords de stabilisation et d'association. En outre, les activités d'ordre régional ont intensifié dans le cadre du Processus de coopération en Europe de Sud-Est, et celles-ci se poursuivront principalement par le biais du Conseil pour la coopération régionale. A part ceci, la coopération économique a été lancée dans le cadre de la soi-disant nouvelle CEFTA. La Croatie est fort active dans toutes ces formes de coopération – soit en apportant son appui soit en tant que partenaire direct.

Cependant, notre région n'est pas complètement définie au sens politique car il existe toujours des questions non résolues qui la rendent instable. Quand les solutions à ces problèmes auront été trouvées, l'architecture de la région créée par la dissolution de l'ancienne Yougoslavie sera finalement achevée. Et ceci est important pour l'Europe autant que pour nous.

C'est pour cette raison que notre intérêt commun principal réside dans la résolution du statut du Kosovo et la situation en Bosnie-Herzégovine. Il est clair à tous que, jusqu'à ce que les relations entre la Serbie et le Kosovo ainsi que les relations au sein de la Bosnie-Herzégovine ne soient réglées, il n'y aura pas de garanties ni de la paix et de la stabilité durables, et par conséquent, ni des progrès substantiels dans la région.

Il semble que la résolution du statut du Kosovo par un accord acceptable pour les deux parties ne sera pas possible. Il est souhaitable de trouver une solution viable à long terme. Pour nous toute solution ne mettant pas en cause la paix est acceptable, car, comme je le dis souvent, il vaut mieux négocier pendant dix ans que faire la guerre pendant dix jours. Ce qui est le plus important c'est d'éviter des démarches non appropriées qui pourraient mettre en cause toutes les avancées accomplies jusqu'à présent. Un tel développement de la situation représenterait un grand pas en arrière. C'est

pour cette raison que j'estime que la situation nécessite l'engagement de la communauté internationale, et plus particulièrement, de l'Union européenne.

Le Kosovo, donc, représente le dernier élément du processus de la désintégration de l'ancienne Yougoslavie et de la construction de la nouvelle architecture régionale. Il ne faut pas oublier que la résolution du statut du Kosovo n'est pas uniquement dans l'intérêt du Kosovo, mais également dans l'intérêt de la Serbie et de la région entière.

Quant à l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine, la Croatie, étant un des pays signataires des Accords de Dayton, mais étant également un pays voisin, s'intéresse beaucoup au règlement de la situation dans ce pays. Nous souhaitons voir la Bosnie-Herzégovine fonctionner comme un pays unitaire. Certaines réformes visant à ce but sont déjà achevées alors qu'il reste d'autres réformes à mettre en œuvre. La Croatie apporte son plein appui au travail qu'effectue le Haut représentant de la communauté internationale monsieur Lajčak. Sans réformes en cours mises en œuvre par lui, une Bosnie-Herzégovine unitaire ne pourrait pas être réalisée et ceci mènerait finalement vers la désintégration de ce pays.

Nous, de notre part, communiquons aux Croates, qui représentent un peuple constitutif de la Bosnie-Herzégovine, qu'ils doivent poursuivre leur bonheur à l'intérieur de leur pays, la Bosnie-Herzégovine, et de développer leur politique à Sarajevo, la capitale de la Bosnie-Herzégovine. La Croatie noue ses relations avec la Bosnie-Herzégovine au niveau bilatéral dans l'esprit d'une coopération de bon voisinage. Nous estimons également que la situation en Bosnie-Herzégovine ne peut pas être solutionnée jusqu'à ce que Belgrade n'envoie le même message à ces citoyens et que les deux pays ne commencent à coopérer au niveau bilatéral.

Nous estimons que les Accords de Dayton ont mis fin à la guerre et qu'au moment de leur conclusion ils ont absolument justifié leur valeur. Toutefois, des nouvelles réalités ont apparues et c'est dans ce contexte que nous souhaitons réfléchir sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. Celle-ci doit recommencer à fonctionner comme un pays multiethnique, multiconfessionnel et multiculturel. Pour y arriver, il faut renforcer les institutions étatiques centrales et appuyer le travail du représentant international et les réformes qu'il préconise. Ceci représente l'intérêt de tous ceux qui souhaitent faire accélérer l'adhésion de la Bosnie-Herzégovine aux associations européennes et atlantiques.

Je souhaiterais maintenant souligner le rôle important qu'a joué la France dans l'intégration de notre région dans les courants européens.

Il y a sept ans le sommet des chefs d'états et de gouvernements de l'Union européenne a eu lieu à Zagreb, à l'initiative du président français monsieur Chirac, et ceci pour la première fois dans un pays qui n'était pas membre de l'Union européenne. Cela a représenté un appui à la Croatie qui avait opté au début de la même année pour la démocratisation. Parmi les conclusions du sommet, un principe fort important a été énoncé, à savoir le principe de l'approche individuel. Cette approche était d'autant plus

important pour la Croatie qu'elle avait entamé des réformes avant les autres pays et, grâce à ce principe, elle a pu effectuer des démarches nécessaires pour l'intégration européenne plus vite que les autres.

Le sommet de Zagreb en 2000 était un événement décisif pour l'orientation européenne de la région. La Croatie a réussi le mieux à profiter des avantages offerts et elle a progressé le plus rapidement. Chaque notre accomplissement a été reconnu et récompensé, non seulement pour satisfaire à notre intérêt, mais surtout à celui de la région. La Croatie est devenue un modèle à suivre par les autres pays de la région s'ils souhaitent avancer vers leur but final – l'adhésion à l'Union européenne.

La démocratisation de la scène politique, la coopération avec la TPIY, le travail sur le retour des réfugiés et des personnes déplacées et sur la protection des minorités ainsi que la coopération régionale sont devenus les normes de base sans lesquelles il n'est guère possible de progresser. Nous les avons adoptées, nous étions récompensés pour cela et aujourd'hui les négociations d'adhésion sont en cours, avec une bonne perspective d'achever dans un délai relativement court.

Jusqu'il y a un mois, un débat vif s'est déroulé au sein de l'Union européenne sur le modèle de la réforme de son cadre institutionnel qui lui permettrait l'absorption de nouveaux pays membres. Ce débat a abouti, grâce essentiellement aux efforts investis par la France, au Traité réformateur, qui a été signé vers la fin de la semaine dernière sous le nom du Traité de Lisbonne. Ceci a ouvert une nouvelle perspective aux pays qui sont en train d'effectuer leurs parcours vers l'adhésion. Dans la présente phase de l'élargissement, ceci se rapporte également aux pays de notre région.

En guise de conclusion, je tiens à vous faire partager ma vision de la Croatie et de la région dans l'avenir.

A court terme, je crois que tous les problèmes régionaux seront solutionnés de la meilleure façon possible et que les chefs politiques de ces pays, en concertation avec la communauté internationale, trouveront les solutions qui entraîneront de vraies avancées. La Croatie est prête à apporter son appui à ce processus.

A long terme, je crois que la Croatie ainsi que tous les autres pays de la région adhéreront aux intégrations européennes et atlantiques. C'est l'avenir pour lequel nous luttons – individuellement et ensemble - car c'est le seul avenir qui garantit la paix durable et la stabilité de notre région. Il ne faut pas oublier que cette paix et cette stabilité ne sont pas uniquement dans notre propre intérêt, mais également dans l'intérêt de l'Europe.

Je vous remercie de votre attention et je reste ouvert à vos questions!